

Projet de Stratégie Nationale de Santé 2023 - 2033

Contribution de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) dans le cadre de l'avis de la Conférence Nationale de Santé (CNS)

*

La Fédération de l'Hospitalisation Privée souscrit, dans leur ensemble, aux valeurs et principes d'action, grandes finalités et leviers spécifiques qui structurent le projet de Stratégie Nationale de Santé 2023 - 2033. Elle fixe un cap certes ambitieux, mais nécessaire voire essentiel, pour rebâtir le système de santé en y associant l'ensemble de ses acteurs.

Certains principes affirmés s'inscrivent en résonance avec les positions de notre Fédération, tels que :

- La nécessité de construire les politiques de santé avec tous les acteurs sans exception
- La nécessité d'une approche transversale des enjeux de santé irriguant toutes les politiques
- L'importance d'une vision pluriannuelle des priorités de santé
- Le réinvestissement des sujets de qualité et de pertinence
- La démocratie de santé sur les territoires et de nouvelles capacités d'action données au terrain
- Une offre de santé fondée non pas sur l'offre mais sur les besoins des populations
- Le virage préventif avec les financements afférents
- L'ambition en faveur de la santé mentale
- La mise en partage accrue des données de santé et la cybersécurité
- L'anticipation des crises et la souveraineté – A noter : la SNS pourrait proposer explicitement de faire reconnaître le secteur de la santé comme secteur essentiel à la sécurité de la Nation.
- La mobilisation autour de la formation, du recrutement, de la fidélisation des professionnels et de l'attractivité des métiers de la santé.

Le document suscite néanmoins de notre part quelques observations complémentaires.

- Le calendrier d'élaboration de la Stratégie Nationale de Santé, actuellement en phase consultative, est en décalage avec le calendrier d'élaboration et d'adoption des Projets Régionaux de Santé (PRS). En effet ceux-ci, adoptés pour cinq ans, arrivent en fin de concertation dans l'ensemble des Régions, alors que les textes prévoient, logiquement, que les PRS sont bâtis en conformité avec les grandes orientations de la SNS.

Nous proposons d'inscrire de manière plus claire au sein même de la SNS, la manière donc celle-ci irrigue et s'articule avec les autres cadres de programmation en santé ; ceci afin que l'ensemble des acteurs aient une totale visibilité sur la gouvernance générale, qui pèche trop souvent par sa complexité et des temporalités décalées.

En outre, la déclinaison de la SNS gagnerait à faire l'objet d'une loi de programmation en santé, favorisant l'élaboration d'une politique de prévention et de santé publique ambitieuse, ancrée sur quelques priorités visibles autour desquelles une mobilisation d'ampleur de toutes les parties prenantes sera déclarée, affichée et évaluée.

- Sur le sujet spécifique des ressources humaines, nous proposons que les orientations prévues pour libérer du temps médical et favoriser les passerelles incluent les professions paramédicales, pour assurer de véritables parcours professionnels. L'identification de blocs de compétences validant participerait ainsi de l'acquisition progressive d'une certification de niveau supérieur, et favoriserait l'émergence de pratiques avancées d'une profession dans un cadre sécurisé. De même, une attention particulière doit être accordée à la formation d'un nombre de soignants suffisant, pour répondre au double enjeu de la sécurité des soins de la population et de conditions de travail optimales pour les professionnels.

L'orientation visant la construction d'une conventions collective unique, accompagnée par l'Etat, participe pleinement de la démarche d'harmonisation des droits et obligations des professionnels de tous statuts, qui prennent soin des mêmes patients.

- La Stratégie Nationale de Santé prône à juste titre un renforcement de la démocratie en santé. Ainsi, nous proposons que la nouvelle SNS renforce pour son élaboration, bilans d'étape et évaluations, la concertation avec les acteurs de santé selon une périodicité à définir. Ainsi, les organisations représentatives des établissements de santé, des professionnels médicaux et paramédicaux, des patients, les organismes d'assurance maladie obligatoire et complémentaire... pourraient y prendre une part plus importante ; ceci dans un objectif de co-construction accrue, et donc ensuite de meilleure appropriation par celles et ceux qui auront la responsabilité de la mettre en œuvre au quotidien.

Au-delà, nous demandons que les textes et les réformes en santé fassent l'objet de concertation accrue en amont avec les acteurs, dans ce même esprit de consultation démocratique. La SNS gagnerait à exprimer explicitement cette volonté. De l'avis unanime des acteurs de santé, la méthode de conduite des réformes pêche trop souvent par défaut de concertation et de simulations d'impact, pourtant indispensables pour favoriser la confiance et l'adhésion. Plus généralement, les réformes engagées, et notamment les réformes des financements, devraient être conduites à l'aune d'objectifs de santé publique préalablement définis par les parties prenantes.

- Nous proposons également que la SNS soit plus précise quant aux objectifs à atteindre en termes de santé publique. S'il y a beaucoup de constats que nous partageons et d'enjeux majeurs identifiés avec pertinence, la SNS pêche parfois en matière de déclinaison opérationnelle.

Si certaines finalités et certains leviers contiennent des objectifs cibles, ce n'est pas le cas pour de nombreux sujets pourtant structurants. Au regard de l'importance et de la pertinence de toutes les thématiques abordées, celles-ci mériteraient d'être systématiquement enrichies par :

- Des cibles et objectifs clairement définis
- Un calendrier partagé d'atteinte de ceux-ci
- La méthode d'évaluation de l'atteinte de ces cibles et objectifs
- Les moyens (humains, juridiques financiers...) qui devraient y être consacrés. Sur le plan financier, la SNS doit réaffirmer qu'il faut arrêter de considérer la santé seulement comme une source de coût, et qu'il convient de dédier des moyens financiers supplémentaires - ceux dédiés à la prévention tout particulièrement - qui seront des « investissements d'avenir » pour améliorer la santé des populations, avec les économies induites pour le système.

Ainsi, au-delà des constats et des enjeux bien identifiés par la SNS, l'ensemble des acteurs du monde de la santé disposerait d'un document véritablement « stratégique » et partagé de pilotage de la transformation du système, pour atteindre les trois finalités majeures identifiées :

- Permettre à tous nos concitoyens de vivre plus longtemps en bonne santé, par la prévention, la promotion de la santé et l'accompagnement à tous les âges de la vie ;
- Répondre aux besoins de santé de chacun, sur tout le territoire, avec une offre de santé adaptée ;
- Rendre notre système plus résilient et mieux préparé face aux défis écologiques et aux crises.

- S'agissant de l'objectif visant à garantir aux patients la pertinence, la qualité et la sécurité des soins, nous souscrivons aux enjeux décrits. D'où l'importance de quantifier la pertinence, de mesurer la qualité de vie et la qualité de la récupération fonctionnelle. A cet égard, loin des approches coercitives, nous proposons que la SNS porte la mise en place de démarches vertueuses d'amélioration en continu des pratiques, au-delà des démarches de certification, grâce à des comparaisons avec les pairs, sur la base d'outils et d'indicateurs coconstruits et partagés, en incluant les patients dans l'évaluation de la pertinence des soins prodigués. En cela, les PROMs (résultat de soin perçu par le patient) constituent un levier au service de la pertinence, de la qualité et de l'excellence. Les équipes médicales doivent être encouragées à la transparence et au benchmark national et international. La santé s'améliore quand les équipes se comparent et questionnent leurs pratiques.

Par ailleurs, aucun moment, la SNS ne fait mention de l'importance de la prise en compte de l'expérience patient, qui se développe pourtant largement dans les établissements de santé. Nous proposons que la SNS intègre cette dimension essentielle de l'expérience patient, pour améliorer les soins et mieux répondre aux besoins.

- Nous proposons que soit inscrit dans la SNS, l'égal accès de tous à l'innovation médicale, pharmaceutique, diagnostique, thérapeutique et technique, condition d'un égal accès à des prises en charge pertinentes et de qualité. Déterminer une cible relative à l'accès plus précoce de la population à l'innovation en améliorant l'information des patients et en accélérant la mise à disposition des traitements et dispositifs innovants, permettrait de répondre à l'objectif fixé.

- Parmi les leviers transversaux permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la SNS, sont notamment évoquées à raison les coopérations entre les acteurs à l'échelle territoriale ainsi que le projet territorial de santé. Nous proposons que ces logiques de coopération entre les acteurs de santé dans une démarche de décloisonnement de l'offre et de fluidification des parcours pour les patients, puissent trouver un cadre optimal de développement au sein d'un véritable Service Public de Santé, fondé sur les missions, réunissant à égalité de droits comme de responsabilités l'ensemble de l'écosystème de santé.

[transmission le 05.09.23]
